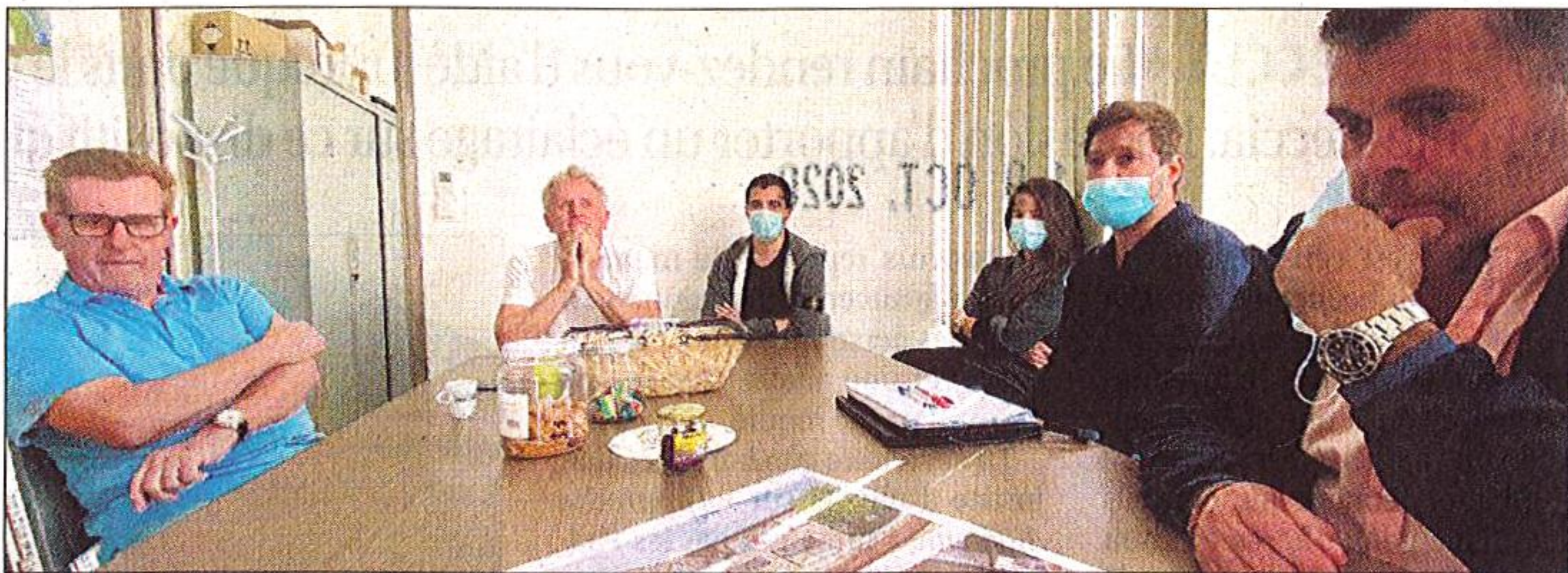


Vers la création d'une résidence autonomie au cœur du village ?

Ce qui rend le maire Christian Orsucci et son adjoint Charles Lepidi très fiers, c'est que l'idée émane des jeunes du conseil municipal. La commune de Tallone vient de répondre à l'appel à projets lancé par la Collectivité de Corse en mai dernier pour la création de 50 places d'hébergement en résidence autonomie. C'est sur une structure d'une vingtaine de logements, répartis entre des T1 - ou studios - et T2, regroupés dans un bâtiment qui serait implanté en plein cœur du village, que la municipalité se positionne. Et s'ils ne sont pas sûrs que leur projet soit retenu, ils en défendent le bien-fondé et lui reconnaissent une certaine légitimité. Et même une légitimité certaine. « Cette légitimité, elle est d'abord sociale. Elle répond en effet aux besoins d'une population rurale dont le vieillissement est incontestable puisque 38 % des habitants de la commune ont plus de 60 ans. Elle est aussi géographique, la partie montagne, reliée à la plaine par une route en très bon état, ne se situe qu'à 20 minutes d'Aleria, d'où partent la majorité des personnels médicaux pour leurs tournées quotidiennes. En outre, même si beaucoup de services sont situés sur la zone littorale, Tallone reste un village indépendant, avec ses commerces, son bureau de poste, sa salle de sport, sa salle polyvalente, ses marchands ambulants, son minibus qui peut conduire les habitants vers la plaine », détaillent les élus. La centralité de Tallone sur le territoire de l'Oriente est un autre de ses atouts. C'est d'ailleurs pour cette raison que le maire et son équipe ont tenu à venir présenter leur projet au siège de la communauté de communes et en présence de son président, Jean-Claude Franceschi. Ce dernier, qui rappelle par ailleurs qu'il est né à Tallone, enfonce le



Les élus de Tallone ont présenté leur projet dans les locaux de la communauté de communes de l'Oriente en présence de son président, Jean-Claude Franceschi.

STEPHANE GAMANT

clou. « J'adhère totalement à leur démarche car nous nous trouvons sur un territoire très fragile, avec des personnes âgées aux faibles revenus. Une structure de ce type peut leur permettre d'accéder à un logement confortable à moindre coût et à une certaine qualité de vie qu'ils ne trouveraient pas en plaine. Le principal ennemi de ces personnes est aussi l'isolement. Je ne vois que des avantages à ce projet qui va bien au-delà des seuls intérêts de la commune ». Des intérêts, Tallone en revendique quand même en répondant à cet appel à projets. Mais ils sont tout sauf financiers. « Notre objectif est aussi de gagner un peu de population, d'atteindre une certaine d'habitants permanents au village. Mais loin de nous l'idée d'isoler ces nouveaux résidents. Nous voulons au contraire qu'ils s'intègrent à notre communauté. L'enjeu est également économique car cette hausse démographique permettra le maintien des activités existantes et pourrait aussi en générer d'autres », argumentent Christian Orsucci et les membres de son conseil municipal. Les nouveaux habitants qu'ils espèrent capter ne viendront pas forcément de très loin. Plutôt de villages plus ou moins voisins, de la plaine comme de la mon-

tagne. « C'est plus facile pour des personnes âgées de l'Oriente de quitter leur commune pour venir vivre à Tallone que d'aller à Bastia. L'environnement rural qui leur est familier a un côté rassurant pour eux comme pour leurs familles. D'autant qu'en parallèle, la résidence autonomie fera preuve d'innovation en intégrant une salle de télé-médecine. Une salle qui pourra être accessible à tous et non aux seuls habitants de la structure. Nous avons d'ailleurs obtenu l'adhésion unanime des professionnels de santé pour notre projet qui met en lumière l'urgence à agir et à repenser l'avenir pour les personnes âgées », développent les élus de Tallone.

Réponse avant la fin de l'année

Ce projet, ils l'ont chiffré : 2,8 M€. Lui ont aussi trouvé un nom : résidence San Cesariu. La structure pourra être gérée par une association qui est déjà créée et générer la création de deux emplois permanents sur place, ce qui n'est pas négligeable non plus. L'idée n'est pas de faire du profit, simplement d'équilibrer les budgets en pratiquant des loyers modérés. Son dossier, ficelé, la municipalité de Tallone l'a déposé aux services

de la CdC. On devrait savoir s'il est retenu normalement avant la fin de l'année 2020. Si c'était le cas, les demandes de financement seront sollicitées auprès des partenaires publics habituels. Reste une inconnue. Avec 50 places d'hébergement prévues sur toute la Corse dans l'appel à projets, celui de Tallone a-t-il ses chances ? Les élus l'espèrent et veulent y croire. Mais ils ne sont pas en mesure de connaître le nombre de candidatures, vu que l'appel d'offres est ouvert au secteur public ou privé. « La seule demande dont nous sommes sûrs, c'est celle de la communauté de communes de L'Île-Rousse Balagne puisque son président Lionel Mortini l'a annoncé récemment dans les colonnes de Corse-Matin », note Christian Orsucci. Avant de conclure : « Mais que personne ne voie ici une réponse du berger à la bergère, ni une quelconque concurrence. Lui et moi, nous avons l'habitude de travailler ensemble dans l'agriculture (N.D.L.R. en qualité de présidents de l'Odarc et de la Safer) et nous connaissons bien aussi, en tant que maires, les problématiques des villages du rural. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que nous nous positionnons tous les deux sur ce dispositif! »

ISABELLE VOLPAJOLA